

Haut-Ogooué/Franceville/Sécurité sociale

# Déclaration trimestrielle des salaires : une nouvelle exigence des cotisations sociales



Les travaux ont été ouverts par le gouverneur Bertrand Moundounga (au centre).



Plusieurs employeurs et assurés ont participé au séminaire.



L'ensemble des participants posant à la fin des travaux.

N.O.  
Franceville/Gabon

LA Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) vient d'organiser, à Franceville, un séminaire de sensibilisation sur les nouvelles exigences de la prise en charge des cotisations sociales. Celles-ci sont axées désormais sur la Déclaration trimestrielle des salaires (DTS). Le siège de la délégation inter-provinciale du Haut-Ogooué-Ogooué-Lolo a servi de cadre à ces assises animées par le directeur adjoint des recouvrements et pré-contentieux de la CNSS, Mme Nadège Ayouma d'Othakeme. Les travaux dudit séminaire ont été ouverts par le gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Bertrand Moundounga. Ceux-ci ont vu la

participation de plusieurs employeurs et assurés concernés par ces réformes. Depuis quelques années, la CNSS s'est engagée dans un vaste programme de déconcentration et de modernisation de ses activités et de l'ensemble de ses outils de gestion. Fort de cette nouvelle donne, elle s'est dotée, depuis le 1er juin 2015, d'une application informatique permettant ainsi de gérer l'ensemble des métiers liés à l'affiliation des employeurs, à l'immatriculation des travailleurs et leurs ayants-droit, à la gestion des comptes cotisants et à leur recouvrement, à la gestion des déclarations trimestrielles des salaires, etc. La présentation de la DTS apparaît donc comme un élément essentiel des réformes engagées par la CNSS et permet à l'institution de communiquer. D'où l'intérêt de ce séminaire, avec pour finalité de garan-

tir une meilleure gestion des carrières et le service de prestations équitables. Ouvrant les travaux, le gouverneur a invité les participants à saisir cette opportunité pour mieux jouer leur rôle de premiers responsables des déclarations des salaires. « Je vous exhorte à vous enquérir de toutes les informations utiles aux nouvelles approches des immatriculations, condition sine qua non au bon fonctionnement des nouvelles applications », a indiqué Bertrand Moundounga. Au nom du directeur général de la CNSS, le chef de délégation Jean Fredy Angoundou a, quant à lui, situé l'enjeu de ces assises qui se sont déroulées en deux phases. D'abord la conférence animée par la directrice adjointe du recouvrement, au cours de laquelle les participants ont été édifiés sur plusieurs points, dont la mise en oeu-

vre de la nouvelle vision managériale de la direction générale ; la gestion des immatriculations ; la gestion des déclarations trimestrielles de salaires ; la carte de sécurité sociale, etc. **NOUVELLES EXIGENCES.** Cette phase a été suivie, en soirée, par les travaux en ateliers dirigés par des experts de la direction générale de la CNSS, et qui ont permis aux participants d'approfondir leurs réflexions sur des cas pratiques. A cet effet, trois ateliers basés sur la DTS en ligne, la carte biométrique d'assurés et la circulation-arrêt comptabilisation ont été constitués pour asseoir les informations. « Il a été longtemps reproché à la CNSS de ne pas communiquer. Il est temps pour nous, avec toutes les réformes entreprises par la direction générale, dans notre nouvelle vision managériale, de nous rapprocher de nos

partenaires pour leur décliner tout ce que nous faisons comme activités. Aujourd'hui, la déclaration des salaires devient une pièce-clé de notre système d'information sans lequel ce système ne peut fonctionner (c'est-à-dire pas de prestations et pas de cotisations à payer). Nous sommes donc obligés de venir vers les entreprises pour leur dire que le nouveau système voudrait qu'un certain nombre d'exigences (telle l'immatriculation) soient respectées, pour pouvoir avoir des données saines qui ne seront pas rejetées », a déclaré Nadège Ayouma d'Othakeme. Les participants ont été confortés lors des ateliers, car « le séminaire a permis à tous les acteurs de comprendre les subtilités qui existent sur ce logiciel. Les animateurs ont pu nous édifier. Il était, entre autres, question de ne pas intégrer des formules dans le calcul de la

DTS, sinon la déclaration n'est pas admise », a expliqué un employeur. Des macro-structures tels que Comilog ont également consolidé leurs informations. « Au niveau de Comilog, nous étions déjà dans l'applicabilité des nouvelles exigences depuis le premier trimestre 2015. Mais ce séminaire nous a permis de lever quelques difficultés. Toutes les informations recueillies vont nous permettre d'aller améliorer le système de déclaration de nos cotisations. Pour nous, l'intérêt d'une déclaration est un enjeu majeur, car elle nous permet de charger notre DTS, de l'extraire de notre fichier paiement et de la déposer directement sur notre site internet, sans que nous ayons à faire des traitements manuels. Et cela nous facilite la charge de travail », a renchéri Martin Yola, représentant de la Comilog.

## Estuaire/Département du Komo-Océan/Ndzomoe/Vie des partis/PDG

### Les nouveaux responsables fédéraux installés



Les trois fédéraux du Komo-Océan investis de la mission de ratisser large, dans la perspective des prochaines échéances électorales.



Les militants lors de la cérémonie.



Les promus en compagnie de quelques cadres du parti.

B.M.  
Libreville/Gabon

SANS l'ombre d'aucun doute, la prochaine échéance électorale (la présidentielle) s'annonce rude pour les différents états-majors des partis politiques qui affûtent déjà leurs armes. Ainsi donc, le Parti démocratique gabonais (PDG) pour le compte du Komo-Océan, a procédé au renforcement de sa

base, à travers l'installation de trois nouveaux responsables des fédérations A, B et C, mercredi au siège provisoire du conseil départemental à Lalala, en présence notamment du membre du bureau politique, Adrien Nkoghe Essingone, de la sénatrice Marie Anne Ankombié Rapontchombo, des secrétaires provinciaux (Guy Mengoua) et départementaux (Arsène Denis Nzé Beyeme) et de nombreux militants.

Cette cérémonie marquait également la rentrée politique du PDG dans cette circonscription, symbolisant le dynamisme de cette formation politique dans le département, avec en perspective la présidentielle et les législatives à venir. A cette occasion, Paul Esoa Mba, Hélène Mathoti et Fernand Adiwa Owowé, ont été officiellement investis de la mission d'animer les trois fédérations et de s'imprégner, comme leur a suggéré Adrien

Nkoghe Essingone, de la culture des résultats. « Soyez sur le terrain, faites montre d'acharnement et de rigueur dans la tâche qui vous incombe », a-t-il conseillé. Il s'agira, a souligné le membre du bureau politique, de mettre en application ces notions « pour une occupation rationnelle du terrain, aller vers les indécis, les fluctuants, voire les déçus du camp d'en face, pour des victoires aussi éclatantes les unes que les autres ».

Auparavant, le secrétaire départemental, Arsène Denis Nzé Beyeme, a appelé à plus d'ardeur surtout en cette période charnière de la vie politique de notre pays et de cohésion autour du chef de file du parti, Ali Bongo Ondimba, pour des succès futurs, d'autant qu'en 2016, le peuple se prononcera lors de la présidentielle et des législatives. « Notre adversaire commun n'est pas dans le PDG, mais en face, c'est-à-dire dans l'opposi-

tion », a-t-il indiqué. Les promus, pour leur part, par la voix de Hélène Mathoti, ont exprimé leurs remerciements aux plus hautes instances du parti pour la confiance placée en eux, ajoutant qu'ils mesurent l'ampleur de la tâche qui les attend. Ils ont pris l'engagement de remplir loyalement la mission qui leur est confiée (le travail de proximité) avec abnégation, avec le soutien de la hiérarchie et de la base du parti.